Quelques échos du dernier Conseil municipal

- Avis défavorable concernant le projet général de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoyant le rattachement de la Communauté de Communes "Plaines et Monts de France" au Val d'Oise ou de Sénart au Grand Évry.
- Avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de Flagy à la CCMSL.
- Autorisation donnée au Centre de Gestion pour intégrer notre commune dans la négociation d'un marché cadre de convention d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel.
- Création d'un emploi d'adjoint d'animation de 2ème classe, à temps non complet, à raison de 28 heures par semaine et à compter du 1er janvier 2016, pour remplacer Gisèle Civrac de Fabian, partie en retraite le 1er décembre 2015.
- Certaines communes se retirant du projet de maillage du territoire par la vidéo-protection, celui-ci n'est plus cohérent. Le Conseil municipal décide de ne plus y donner suite.
- Les élus ont repoussé, au printemps, l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Rappel sur l'entretien des trottoirs

En toute saison, l'entretien des trottoirs, y compris son déneigement, incombe au propriétaire ou au locataire occupant les lieux, selon les obligations du code civil reprises par l'arrêté municipal 2014/007. Ces règles sont applicables pour toute la largeur du trottoir ou un espace de 1,20 m au droit de la maison, s'il n'y en a pas.

Mais, sans vouloir gommer l'hiver, **pensons déjà au printemps !** Dès les premiers beaux jours, pourquoi ne pas fleurir tous notre maison afin de rendre à notre village son écrin rural que nous aimons tant ? Parlez-en autour de vous !

ATTENTION …! Depuis le 1er juillet 2015, l'amende pour stationnement sur un trottoir est passée de 35 € à 135 € dans le but de protéger les piétons.

Bientôt une nouvelle salle de réunion !

Notre employé communal a presque terminé la rénovation de la petite pièce située à l'étage de l'annexe de la mairie. Ce nouvel espace pourra être utilisé comme salle de réunion par les élus, les associations ou l'école.

Toujours dans le domaine des travaux, ***trois projecteurs à LED*** ont été installés dans la cour de l'école et un autre à l'église, pour l'éclairage de la nef.

Outre l'amélioration de l'éclairage, ces ampoules génèreront d'utiles économies.

Un geste citoyen : apprenons les gestes qui sauvent

Après les évènements tragiques qui ont marqué la France, en 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, **le Ministère de l'Intérieur** organise des séances d'initiation gratuites de deux heures avec l'ensemble des acteurs du secours, en partenariat avec l'Éducation nationale.

En fin d'initiation, chaque participant se verra remettre une attestation non diplômante. **Alerter les secours, masser, défibriller, poser un garrot, traiter les hémorragies** : Au quotidien comme en situation de crise, ces "**gestes qui sauvent"** ont un rôle majeur. Ils peuvent **sauver des vies**, en stabilisant des blessés avant l'arrivée des services d'urgence.

Renseignements et inscription sur ***www.ilyadesgestesquisauvent.fr***

LE SMICTOM augmente le nombre de passage en déchetterie !

Depuis le 1er octobre 2015, le SMICTOM avait décidé de réduire le nombre de passages annuels des usagers dans ses déchetteries à 18 passages pour les véhicules particuliers classiques sans remorque.

Face aux protestations des élus et des usagers, le SMICTOM a décidé d'appliquer l'ancien règlement, en doublant le nombre de passages annuels, soit 36 passages. *Au-delà de ces 36 passages, le principe des passages payants a été maintenu.*

Le maire demande la gratuité de l'évacuation des dépôts sauvages par les communes.

Pour rappel, et par arrêté du maire, le brûlage des végétaux est interdit, à moins de 50m de toute habitation. Nous vous invitons à apporter vos déchets verts ou autres à la déchetterie d'Ecuelles où ils seront triés, valorisés et recyclés.

VILLECERF INFOS

Consultez notre site Internet
http://www.villecerf.fr

N° 12 - Février 2016

La balade ci-dessous est proposée par un habitant de Villecerf, Carlos Valero. Ce circuit vous permettra de découvrir quelques richesses de notre patrimoine
N'hésitez pas à lui faire un retour sur sa proposition de circuit de promenade ! Sur ***http://www.villecerf.fr/fr/information/69072/ou-sortir***, vous pouvez télécharger un plan agrandi.

LA BALADE VILLECERFOISE (9,5 KM)

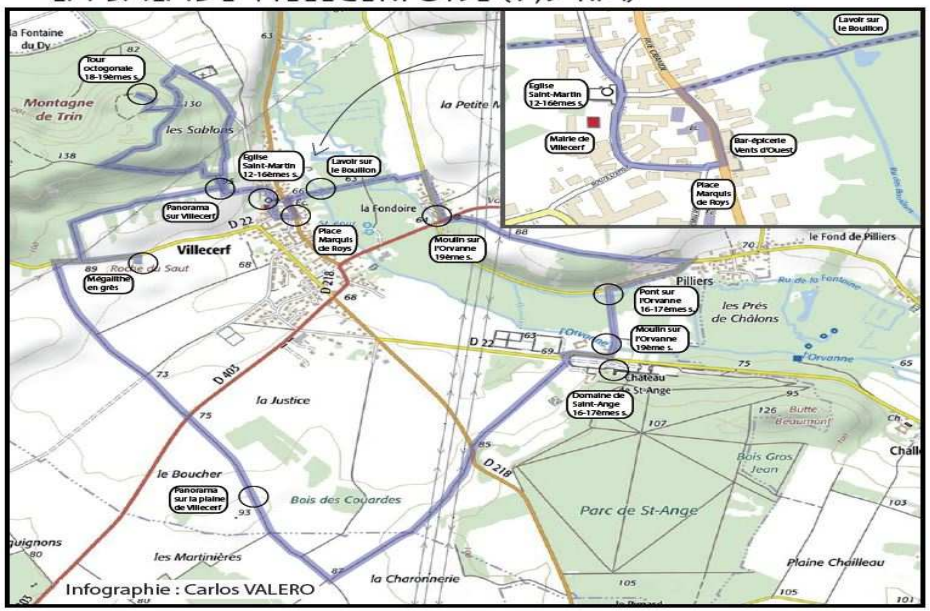

Sur votre agenda

- 17 février, à 20h, réunion du **Conseil municipal**, dans la salle de la mairie
- 6 mars, à 14 h, **LOTO de l'ENVOL**, dans la salle polyvalente. A gagner un VTT, divers appareils ménagers, paniers garnis et jambon de pays. Venez nombreux !
- 20 mars, à 15h, **Thé dansant pour nos ainés**, dans la salle polyvalente
- 2 avril, en soirée, **concert** organisé par **l'ENVOL, avec le groupe GATEAU SEC**.

Permanences en mairie

Monsieur le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10 h 30 à 12 h.

13 février : Souhila CHIDIAC **20 février** : pas de permanence
27 février : Jacques ILLIEN **5 mars** : François DEYSSON

Directeur de publication : François Deysson
Rédaction : Jacques Illien, Jean-Louis Lieben, Francine Brenot-Carnet, Souhila Chidiac